



Direction des
Ressources Humaines

Arrêté n°107-2021

La Présidente de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2022 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 nd degré « Géologie générale et du littoral » UFR SSI N° RPE0066	<p>➤ Présidente : David MENIER, PR et représentant du doyen de l'UFR SSI</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Sébastien LE GALL, VP CA➤ Erwan GENSAC, MCF➤ Véronique LE TILLY, MCF➤ Mouncef SEDRATI, MCF

Fait à Lorient, le 1^{er} décembre 2021

La Présidente,

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 03/12/2021
Qualité : La Présidente

